

avenir. « Depuis long-tems, » leur a dit l'empereur, « j'ai par-
 » donné les offenses dirigées contre moi et ma famille. Mon désir
 » est de rendre le bien pour le mal, et de faire votre bonheur
 » malgré vous. Je l'ai promis devant Dieu, et je ne trahis pas
 » mes sermens. »

» Des paroles aussi remarquables ne prouvent pas seulement
 combien sont mensongères toutes les imputations que l'esprit de
 parti s'est hâté de puiser dans le discours de l'empereur ; elles
 montrent encore tout ce qu'il y a d'hostile dans les calomnies que
 la presse, soi-disant indépendante, reproduit chaque jour contre
 un prince dont plus de cinquante millions d'hommes reconnaissent
 et chérissent les vertus. Ces calomnies sont d'autant plus odieuses,
 qu'aucun prétexte honorable ne saurait les excuser. Trop exagérées
 et trop acerbes pour qu'on puisse les attribuer à un amour mal
 entendu de la vérité, on est forcé d'y reconnaître la tactique gros-
 sière d'un parti qui appelle de tous ses vœux le renversement de
 l'ordre actuel, et la chute des institutions que le tems a consacrées.
 On sait que l'empereur Nicolas, par la prépondérance de son
 pouvoir, par la sagesse et la fermeté de son gouvernement, est un
 des ennemis les plus redoutables de l'anarchie, et c'est à ce titre
 que tous les mauvais journaux de l'Europe, conjurés contre lui,
 ont pris à tâche de le présenter aux populations crédules, sous les
 couleurs les plus fausses et les plus noires.....

» Je ne me proposerai pas de suivre l'auteur dans tous les dé-
 tails de la discussion : je me contenterai de faire observer que
 toute la question git dans la contestation du droit qu'avait l'em-
 pereur de modifier à son gré la forme d'un gouvernement dont
 il est le chef. Or, tout ce qui est dit à cet égard dans l'article pri-
 mitif du 15 novembre, aussi bien que dans les articles supplé-
 mentaires des 20 et 21 décembre, est évidemment fondé sur une
 fausse interprétation du traité que l'auteur invoque. Ce traité s'est
 borné à statuer la réunion du grand-duché de Varsovie à l'empire
 de Russie, en ajoutant que la Pologne aurait une administration
 distincte de l'administration russe, et que l'empereur de Russie
 joindrait à ses autres titres le titre de roi de Pologne. Quant à la
 forme de cette administration distincte, il est absurde de supposer
 que le congrès de Vienne ait jamais eu la prétention de l'imposer
 à l'empereur Alexandre. Ce prince n'a suivi dans les institutions
 qu'il a données à la Pologne, que l'impulsion de sa générosité et
 de la confiance que lui inspirait la loyauté polonaise.

» La révolution, en éclairant son successeur sur les abus et les
 dangers de ces institutions, l'a forcé de les remplacer par d'autres,
 tout aussi distinctes des institutions russes, et plus capables d'as-
 surer la stabilité de sa puissance, et la tranquillité de la Pologne.
 Il n'a fait en cela qu'user du même droit que l'empereur Alexan-
 dre ; et si ce prince, au lieu d'établir la forme de gouvernement
 qui a régi la Pologne jusqu'en 1830, eût institué celle qu'on re-
 proche actuellement à l'empereur Nicolas, personne ne se fût cer-
 tainement avisé de l'incriminer, comme étant contraire à l'esprit
 du congrès. Cette nouvelle forme n'est donc point une infraction
 au traité de 1815, mais un acte de l'autorité dont ce même traité
 a investi l'empereur de Russie, en le proclamant roi de Pologne.

» Il semble, à entendre l'auteur des articles cités, que le congrès
 de Vienne ait eu l'intention formelle de créer pour la Russie un
 obstacle et un embarras (ce sont ses expressions) en lui abandon-
 nant la Pologne. Ainsi, d'après lui, lorsque tous les souverains
 assemblés se partageaient les dépouilles d'une guerre à laquelle ils
 devaient leur salut, ils réservaient une part empoisonnée de ces
 dépouilles au prince qui leur avait assuré la victoire, et lui don-
 naient un trône de plus, sous la condition implicite que ses nou-
 veaux sujets seraient ses ennemis ! Une pareille conspiration tramée
 contre l'empereur Alexandre, au moment même où l'Europe le
 saluait du nom de son libérateur, suppose, d'une part, trop d'in-
 gratitude et d'inconséquence, et de l'autre, trop de faiblesse et
 d'aveuglement, pour qu'on y ajoute la moindre foi. Si le congrès
 eût en effet voulu que la Pologne devint une barrière contre la
 Russie, ce n'est pas à cette puissance qu'il en eût confié la garde.
 Héritier du pouvoir sans bornes que Napoléon avait fondé sur le
 droit de conquête, il eût pu créer un nouveau roi, en créant un
 nouveau royaume, et lui faire acheter sa couronne par une sou-
 mission aveugle à ses secrètes inimitiés. Mais réunir dans un but
 hostile la Pologne à la Russie, et charger ainsi l'empereur Alex-
 andre d'intérêts directement opposés à ceux de son propre pays,
 une telle mesure, il le faut avouer, n'eût pas été seulement impré-
 voyante, elle eût été dérisoire ; elle eût accusé de perfidie tous les
 souverains de l'Europe, elle n'eût été qu'un acte de démence de
 la part d'une réunion d'hommes qu'on regardait, avec raison,
 comme les diplomates les plus distingués de cette époque.

» La création du royaume de Pologne n'a pas été le résultat
 d'une combinaison aussi astucieuse et déloyale ; elle a été le fruit
 d'une pensée généreuse, inspirée à des souverains éprouvés par de
 longs revers, et qui savaient tout ce qu'on doit au courage mal-

heureux. Les Polonais avaient combattu plus de 20 ans sous les
 drapeaux français, dans l'espoir de reconquérir une patrie. Lorsque
 la victoire eut déserté ces drapeaux, les monarches alliés crurent
 que la nation polonaise avait fait assez de sacrifices, avait versé
 assez de sang, pour que ses espérances ne fussent pas déçues. Ils
 lui rendirent une patrie, et laissèrent à l'empereur Alexandre le soin
 de la reconstituer, *de manière à ce qu'elle ne fût*, comme il le dit
 lui-même dans sa mémorable proclamation, *ni un sujet de jalousie*
ou d'inquiétudes pour les états voisins, ni un sujet de guerre pour
l'Europe. C'est à ces conditions que ce prince a soumis les institu-
 tions dont la Pologne a joui jusqu'à l'époque de sa révolution, et
 c'est à ces mêmes conditions que son successeur a voulu satisfaire,
 lorsqu'une expérience malheureuse lui eut appris que, loin de les
 remplir, la forme de gouvernement instituée par son frère était de
 nature, au contraire, à exciter les justes inquiétudes de la Russie,
 et à devenir un sujet de guerre pour l'Europe.

» Je n'ajouterai plus qu'une observation. Elle est relative à l'une
 des nombreuses calomnies que l'inimitié des journaux a répandues
 sur l'empereur et sur son gouvernement. Je devrais peut-être la
 laisser ensevelie avec toutes les autres dans un profond mépris ; mais
 elle est si révoltante, elle attaque de si près tout ce qui tient à l'hu-
 manité, aux égards que l'on doit à la faiblesse et au malheur, qu'il
 m'est impossible de la passer sous silence. On voit que je veux
 parler des perfides insinuations que la presse s'est permises, en fai-
 sant entendre que la Pologne offrirait journellement le spectacle des
 supplices les plus iniques et les plus barbares, en parlant de châ-
 timens infligés à des femmes, de mutilations de membres, de jeunes
 enfans arrachés des bras maternels, et d'autres violences encore,
 qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui osent en
 présenter l'affreux tableau. Ce n'est pas la première fois que ces
 horreurs ont été imputées à la Russie. Tant qu'elles sont restées
 dans le domaine d'une presse obscure et licencieuse ; qu'elles n'ont
 été exploitées que par l'impudeur et la mauvaise foi de quelques
 journaux, la Russie a dédaigné d'y répondre. Mais un homme de
 parti ayant poussé l'oubli des convenances jusqu'au point d'en faire
 retentir la tribune d'Angleterre, le gouvernement russe a cru devoir
 rompre le silence. Son journal officiel a réfuté une à une toutes les
 assertions de l'orateur anglais, avec cette force de raison, cette
 confiance pleine de calme et de dignité, qui s'attachent à la simple
 énonciation des faits. Comment se peut-il qu'après une démarche
 aussi publique, qu'après des preuves aussi irrésistibles, les mêmes
 imputations n'aient pas cessé de se reproduire ? et que doit-on ré-
 pondre à une malveillance opiniâtre qui feint de persister dans ses
 erreurs, pour tâcher d'en imposer encore à la crédulité ? La voix
 d'un Français qui n'est mue que par un sentiment d'honneur, qui
 a été le témoin de tous les événemens, qui a connu la plupart des
 acteurs et des victimes qui ont figuré dans cette courte, mais ter-
 rible révolution polonaise ; cette voix isolée, qui n'a pour elle que
 la conscience de la vérité, pourra-t-elle se faire entendre au milieu
 de ces mille voix qui soutiennent le mensonge ? Je ne l'espère pas,
 et cependant je me regarderais comme coupable, je croirais man-
 quer à ce que je dois à mon pays, à ce que je dois à moi-même,
 si je ne laissais pas éclater la juste indignation que m'inspirent d'aussi
 scandaleuses calomnies. Non, monsieur, non, jamais la Russie ne
 s'est déshonorée par les violences dont on l'accuse. Si ce n'est pas
 assez de mon témoignage pour vous en convaincre, interrogez, non
 pas les Russes que vous pourriez soupçonner de partialité, mais
 tous les étrangers, tous les Français qui, comme moi, ont habité
 ce pays qu'on appelle barbare, parce qu'il est assez sage pour
 n'emprunter à la civilisation que ses sciences, son industrie, et lui
 laisser ses troubles et ses misères. Parlez à cette foule de jeunes di-
 plomates qui l'ont parcouru pour s'instruire et la mieux juger. Parlez
 à ces ambassadeurs qui ont si dignement représenté la France, et
 qui siègent avec vous sur les bancs de la paierie. Demandez-leur ce
 qu'ils pensent de toutes les atrocités dont on prétend que la Pologne
 est victime. Tous, d'une voix unanime, vous diront que jamais
 mensonge ne fut plus grossier, que le noble souverain qui règne
 sur la Russie, loin de tolérer de pareils excès, flétrirait d'un châ-
 timent exemplaire quiconque oserait les commettre ; que ces mem-
 bres mutilés, ces femmes inhumainement punies, ne sont que des
 fictions qui n'ont pas même une ombre de réalité ; que ces enfans
 qu'on dit arrachés à leurs familles, sont de malheureux orphelins
 dont l'empereur s'est déclaré le père, dont il a fait les compagnons
 de ses propres fils, dans ces écoles célèbres où la plus haute no-
 blesse s'estime heureuse de faire entrer ses enfans. Ils vous diront
 que ces jeunes Polonais sont élevés dans la religion de leurs pères,
 qu'ils sont entourés de plus de vigilance, de plus d'empressemens
 peut-être qu'ils n'en eussent trouvé au milieu même de leurs parens.
 Ils vous diront enfin qu'ils ont vu plus d'une fois ces mêmes enfans,
 qu'on présente comme si dignes de pitié, s'asseoir à la table et jus-
 que sur les genoux du grand-duc Michel, du frère de l'empereur,
 prince aimable et plein de bonté, qui veille sur leur éducation et